

[Recueil factice. Ordonnances et reglements. 1718-1762]

Type de contenu : Texte

Type de support : Volume

Titre(s) : [Recueil factice. Ordonnances et reglements. 1718-1762] [Texte imprimé]

Contient : Reglement fait par le Roy, pour l'ordre & la discipline qu'il veut estre observez par ses Troupes, tant Françaises qu'Etrangeres, lorsqu'elles marcheront en Route dans le Royaume, ou qu'elles seront dans leurs Garnisons. Du 8. avril 1718. - A Paris, de l'imprimerie royale, M. CCCXVIII. - 17 p.

Ordonnance du Roy portant suppression des étapes et logement personnel des gens de guerre, dans les provinces & généralitez seulement où sa Majesté étoit chargée de la dépense des étapes, avec un reglement pour la subsistance & logement des troupes en route dans lesdites generalitez & provinces, & l'augmentation de solde necessaire pour leur tenir lieu d'etapes. Du 15. avril 1718. - 6 p.

Ordonnance du Roy, portant reglement pour l'habillement de l'infanterie françoise. Du 10. Mars 1729. A Paris, de l'imprimerie royale, 1729. - 4 p.

Memoire du Roy, concernant les gens de mer, soldats de marine, ouvriers & journaliers, qui peuvent être admis à la demie-solde. pour copie Robert. [4] p.

Ordonnance du Roi, concernant la distribution du tabac de cantine aux Troupes. Du 12 juin 1748. A Paris, de l'imprimerie royale, 1770. 6 p.

Ordonnance du Roy, concernant les Compagnies franches de la marine. Du 2 décembre 1748. A Paris, de l'imprimerie royale, 1748. 4 p.

Ordonnance du roi, concernant les gouverneurs & lieutenants généraux des provinces, les gouverneurs & etats-majors des places, & le service dans lesdites places. Du 25 juin 1750. A Paris, de l'imprimerie royale, 1757. 118 p.

Reglement pour l'établissement d'une Académie de Marine, au port de Brest. A Compiegne, le 30 juillet 1752. A Paris, de l'imprimerie royale, 1752. 11 p.

Ordonnance du roi, portant règlement sur le service de l'infanterie en campagne. Du 17 février 1753. A Paris, de l'imprimerie royale, 1753. 119 p.

Ordonnance du roi, portant augmentation de cinquante hommes dans chacune des cent compagnies franches de la marine. Du 22 juillet 1755. A Paris, de l'imprimerie royale, 1755. 4 p.

Ordonnance du roy, concernant le service des milices garde-côtes de la province de Bretagne. Du 25 février 1756. A Rennes, chez Guillaume Vatar imprimeur du roi... 1757. 13 p.

Ordonnance du roi, portant déclaration de guerre contre le Roi d'Angleterre. Du 9 juin 1756. A Paris, de l'imprimerie royale, 1756. 6 p.

Réglement que le Roi veut être observé pour la division & l'étendue des capitaineries garde-côtes en la province de Bretagne. Du 10. août 1756. A Rennes, de l'imprimerie de Guillaume Vatar imprimeur du roi... 1756. 22 p.

Ordonnance du Roi, portant que les soldats des Compagnies franches de la marine, qui en ont déserté avant le premier février 1757, seront admis à jouir de l'amnistie, en s'engageant indistinctement dans toutes les troupes de Sa Majesté. Du 17 août 1758. A Paris, de l'imprimerie royale, 1758. 3 p.

Ordonnance du Roi, portant établissement d'une pièce de canon à la Suédoise, à la suite de chacun des bataillons de son Infanterie, tant françoise qu'étrangère, qui serviront en campagne. du 20 janvier 1757. A

Paris, de l'imprimerie royale, 1762. 4 p.

Ordonnance du Roi, concernant les prises faites par les vaisseaux, frégates, & autres bâtimens de Sa Majesté. Du 15 juin 1757. A Brest, de l'imprimerie de Romain Malassis, imprimeur du Roi, & de la marine, 1757. 7 p.

Ordonnance du Roi, portant amnistie en faveur des déserteurs des troupes de la marine. du 11 septembre 1757. A Paris, de l'imprimerie royale, 1757. 4 p.

Ordonnance du Roi, pour donner un rang dans l'infanterie aux milices garde-côtes, & aux officiers qui les commandent. Du 15 mai 1758. A Brest, chez R. Malassis, imprimeur du Roi & de la Marine, 1758. 3 p.

Ordonnance du Roi, pour permettre aux soldats, cavaliers & dragons, qui ont déserté avant le premier février 1757, de s'engager indistinctement dans toutes les troupes de Sa Majesté, pour jouir de l'amnistie. Du 10 juillet 1758. A Paris de l'imprimerie royale, 1758. 3 p.

Ordonnance du Roi, concernant le remplacement à faire dans les compagnies de grenadiers de ses régimens d'infanterie. Du 22 octobre 1758. A Paris, de l'imprimerie royale, 1758. 12 p

Ordonnance du Roi, concernant les Compagnies d'invalides destinées au service de l'artillerie dans les places et sur les côtes. Du 15 décembre 1758. A Paris, de l'imprimerie royale, 1759. 3 p.

Ordonnance du Roi, pour réunir au département de la guerre tous les détails concernant les milices garde-côtes, le service, l'établissement & l'entretien des batteries servant à la défense des côtes. Du 14 février 1759. A Paris, de l'imprimerie royale, 1759. 7 p.

Ordonnance du Roi, portant création d'un établissement sous le titre du Mérite militaire. Du 10 mars 1759. A Paris, de l'imprimerie royale, 1759. 6 p.

Ordonnance du Roi, portant règlement pour le service du corps royal de l'artillerie. Du 2 avril 1759. A Paris, de l'imprimerie royale, 1759. 20 p.

Ordonnance du Roi, concernant le corps-royal de l'artillerie, & les compagnies de sappeurs & d'ouvriers. Du 27 février 1760. A Paris, de l'imprimerie royale, 1760. 7 p.

Ordonnance du Roi, concernant les recrues qui se font à Paris. Du 27 mars 1760. A Paris, de l'imprimerie royale, 1760. 4 p.

Supplément à l'instruction générale du 19 février 1761, pour la levée des recrues du corps-royal de l'artillerie. A Toul, chez Joseph Carez seul imprimeur-libraire, 1762. 4 p.

Instruction pour la levée des recrues de la brigade d'artillerie de la marine, du département de Brest. 3 p.

Instruction pour la levée des recrues du corps royal de l'artillerie. De l'imprimerie de Didot, 1761. 23 p.

Ordonnance du roi, portant augmentation de trois brigades dans le corps royal de l'artillerie. Du 5 novembre 1761. A Paris, de l'imprimerie royale, 1761. 8 p.

Ordonnance du Roi, pour la suppression des compagnies franches de la marine. Du 5 novembre 1761. A Paris, de l'imprimerie royale, 1761. 7 p.

Ordonnance du Roi, portant fixation du nombre des gardes de la marine, & règlement pour leur solde. du 11 janvier 1762. A Paris, de l'imprimerie royale, 1762. 4 p.

Ordonnance du Roi, concernant les termes de la cessation des hostilités en mer. Du 23 novembre 1762. A Paris, de l'imprimerie royale, 1762

Publication : [1718-1762]

Description matérielle : pagination multiple ; in-F°

Graphie moderne du titre : [Règlement fait par le Roi, pour l'ordre et la discipline qu'il veut être observés par ses Troupes, tant Françaises qu'Etrangères, lorsqu'elles marcheront en Route dans le Royaume, ou qu'elles seront dans leurs Garnisons.]

[Ordonnance du Roi portant suppression des étapes et logement personnel des gens de guerre, dans les provinces et généralités seulement où sa Majesté était chargée de la dépense des étapes, avec un règlement pour la subsistance et logement des troupes en route dans lesdites généralités & provinces, & l'augmentation de solde nécessaire pour leur tenir lieu d'étapes.]

[Ordonnance du Roi, portant règlement pour l'habillement de l'infanterie française.]

[Ordonnance du roi, concernant le service des milices garde-côtes de la province de Bretagne. Du 25 février 1756.]

[Ordonnance du roi, portant établissement d'une pièce de canon à la Suédoise, à la suite de chacun des bataillons de son Infanterie, tant française qu'étrangère, qui serviront en campagne..]

[Ordonnance du Roi, concernant les prises faites par les vaisseaux, frégates, et autres bâtiments de Sa Majesté.]

[Ordonnance du Roi, concernant le remplacement à faire dans les compagnies de grenadiers de ses régiments d'infanterie.]

Note sur l'exemplaire : pleine reliure d'époque, dos de reliure à 5 nerfs abîmé, pièce de titre cerise en partie décollée ; mention manuscrite "a Mr de Solminihac officier de marine" sur la page de titre du 1er document du recueil factice ; contient un texte manuscrit intitulé "Ordonnance du Roi, pour régler les équipages et les tables dans les armées. du 9 mars 1757" ; ex-libris mentionnant "major de la marine te des armées navales" dont le patronyme a été enlevé

Note sur la provenance : ouvrage ayant appartenu à Jean de Solminihac, don par convention en 2023

Sujet - Collectivité : France Marine. -- Règlements -- 18e siècle

Sujet - Nom commun : Règlements militaires -- France -- 18e siècle

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Ouvrages avant 1800